

BONLIEU INFOS

Le bulletin d'information de votre commune



ÉVÉNEMENTS PHARES DE MAI 2026

Vide-grenier & Pétanque -
Samedi 17 mai
Repas des voisins -
Jeudi 29 mai

BIENVENUE DANS VOTRE BULLETIN MUNICIPAL DE BONLIEU-SUR-ROUBION

Mairie de Bonlieu-sur-Roubion

Chers habitants de Bonlieu-sur-Roubion, nous avons le plaisir de vous présenter votre bulletin municipal. Ce mois de mai 2026 s'annonce riche en événements et en actualités pour notre commune. Vous découvrirez dans ces pages le mot du Maire Allain Dorlhiac, la composition du nouveau conseil municipal, le budget 2026, les travaux à venir ainsi que toutes les informations pratiques pour faciliter votre quotidien. Notre village continue de se développer tout en préservant son authenticité et son cadre de vie exceptionnel. Ensemble, construisons l'avenir de Bonlieu-sur-Roubion dans un esprit de partage et de convivialité.

LE MOT DU MAIRE

Mesdames et Messieurs, je voudrais au nom de mon équipe, remercier tous les électeurs de Bonlieu qui se sont déplacés ce dimanche 15 mars pour nous renouveler leur confiance pour les 6 ou 7 ans à venir. Mon équipe constituée d'anciens conseillers ayant toute ma confiance va apporter toute leur expérience et les 4 nouveaux venus que j'accueille avec joie vont nous faire bénéficier de leur fraîcheur et de leurs idées nouvelles. Tous ensemble, nous allons continuer le travail.

Comme nous l'avions présenté lors de la réunion publique avant les élections, nos priorités sur ce prochain mandat porteront sur 3 axes principaux : Agir pour la sécurité routière dans la traversée de la commune, prioriser l'entretien des voies communales et poursuivre la politique de désendettement du village (afin de préserver nos capacités d'agir pour les années futures).

AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Après consultation des services du Département et suite à des contrôles effectués par celui-ci, il s'est avéré que la vitesse des véhicules et camions traversant le village était excessive et représentait un danger potentiel pour la population. En conséquence, nous avons étudié la possibilité d'installer 2 écluses sur la RD 310 (à hauteur de l'entrée de la commune), afin de ralentir les véhicules entrants. Une mise en place provisoire a été faite, mais très vite, nous nous sommes aperçus (avec les services du département et la Gendarmerie) que les contraintes réglementaires de cette implantation (positionnement, largeur des voies pour les engins agricoles, dimensions des écluses, proximité d'un cheminement vers le terrain de jeux, non-respect par certains de la signalisation, etc.) enlevaient une grande part de l'efficacité attendue, et ne diminuaient que très peu le but recherché, à savoir limiter la vitesse. Coût d'investissement important pour peu de résultat, donc nous avons éliminé pour l'instant cette option pour nous tourner vers une autre solution.

La deuxième alternative consiste en l'installation de ralentisseurs (coussins berlinois ou plateaux traversants) sur la RD 310 de part et d'autre de la traversée du village. Cette possibilité est pour l'instant à l'étude avec les différents services de l'État concernés et dans l'attente de devis, la commission travaux va faire une proposition lors du prochain conseil municipal du 19 mai 2026. Cette solution, si elle était retenue, aurait pour avantage de ne pas réduire les voies de circulation pour les engins agricoles et les ralentisseurs pourraient être positionnés plus proches des entrées concernées, donc peut-être plus efficaces ? (À voir).

Pour compléter ce dispositif, il est prévu de refaire toute la signalisation au sol (marquage, lignes blanches, passages protégés, etc.). Devant le non-respect du code de la route par certains dans le village, des signalisations supplémentaires seront prochainement installées. En complément, un arrêté de limitation à 30 km/h (ZONE 30) pour tout le village (voir affichage en Mairie).

Pour améliorer encore, la décision de passer l'éclairage public en éclairage LED est en cours. Cette modification permettra de maintenir un éclairage toute la nuit (au lieu de 23h actuellement) tout en diminuant les coûts. Toutes ces mesures ayant pour but de garantir la sécurité des habitants et particulièrement des enfants qui restent malgré tout sous la surveillance de leurs parents lorsqu'ils sont sur le domaine public, ce qui n'est pas toujours le cas !

Allain DORLHIAC
Maire de BONLIEU

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Allain DORLHIAC
1ère Adjointe : Marie Josée GAUBERT
2ème Adjoint : Olivier CASE
3ème Adjointe : Emmanuelle CHAPELON
Conseillers : Mr MEYERS,
Mme ROUSTAND, Mr GROS,
Mme CROQUET, Mr FAIN, Mlle LACOSTE, Mr CHEVAL

COMMISSIONS

Finances : Mr GROS, Mr MEYERS, Mme CROQUET, Mme GAUBERT, Mme CHAPELON
Travaux Sécurité Environnement : Mr FAIN, Mr CASE, Mr GROS, Mr MEYERS, Mme CHAPELON, Mme GAUBERT
Communication Jeunesse Animation :
Mr CHEVAL, Mlle LACOSTE, Mme CHAPELON, Mme ROUSTAND, Marie Josée GAUBERT

Commissions de l'Agglo :

- *Famille et Culture : Mme GAUBERT*
- *Environnement et Aménagement : Mme CHAPELON*
- *Développement et Agriculture : Mme CROQUET*
- *SIEBREC : M. MEYERS*
- *SMBRJ : Mme GAUBERT*

Le Maire est de droit membre de toutes les commissions.

BUDGET & TRAVAUX 2026

Les finances et projets de votre commune de Bonlieu-sur-Roubion



INVESTISSEMENTS COMMUNAUX

Marquage routier - Mai
Toiture salle des fêtes

TRAVAUX À VENIR :

- Marquage au sol : 3 883,68 € TTC - prévu pour mai 2026
- Réfection de la toiture de la salle des fêtes : devis d'EB Bâtiment à 2 980 € HT, soit 3 576 € TTC

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

- Temps libre : 250 €
- La chasse : 150 €
- L'amicole : 500 €
- Comité des fêtes : 600 €
- Musique au monastère : 350 €

La commune s'engage à soutenir la vie associative locale et à entretenir les équipements publics pour assurer le bien-être de tous les habitants.

**SECTION DE
FONCTIONNEMENT
: 457 744 €**
**SECTION
D'INVESTISSEMENT
: 120 489 €**

Budget équilibré pour 2026

INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce qu'il faut savoir pour bien vivre à Bonlieu-sur-Roubion

LIMITATION À 30 KM/H

Attention : la commune a désormais instauré une limitation de vitesse de 30 km/h dans l'ensemble du village. Nous vous remercions de respecter cette mesure pour la sécurité de tous.

DIVAGATION DES CHIENS

La divagation des chiens est strictement interdite sur le territoire communal. Veuillez veiller à garder vos animaux en laisse.

BIODIVERSITÉ

Il est recommandé de ne plus tailler les arbres afin de préserver la biodiversité locale et de protéger les habitats naturels.

RGPD - DIFFUSION PAR EMAIL

Certains élus se rendront à votre domicile pour vous proposer de recevoir le Bonlieu Info par email. Cette initiative écologique est à encourager.

BIENS IMMOBILIERS

Pour toute vente de bien immobilier, nous vous prions de bien vouloir en informer la mairie.

CONSEIL CIVIQUE POUR LES JEUNES

Un projet de conseil civique sera lancé en septembre, destiné aux jeunes âgés de CE2 à 17 ans. Cette initiative a pour objectif d'encourager leur participation active à la vie communale.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Les commémorations se tiendront à 11h à Bonlieu-sur-Roubion et à 11h30 à Saint-Gervais. Nous vous invitons à vous joindre à nous pour ce moment de mémoire.

AIRE DE JEUX

Le succès de l'aire de jeux se confirme ! Des tables de pique-nique seront prochainement ajoutées à cet espace.

EMPLOI

La mairie de Bonlieu est à la recherche d'une personne disponible pour travailler 4 jours par semaine de 11h00 à 12h30 (pendant la période scolaire) à la cantine scolaire, afin de mettre en place le service cantine. Pour plus d'informations, veuillez contacter Mme GAUBERT au 06.20.35.04.90.

PUBLICITÉ

BC Chauffage - Bois de chauffage & travaux forestier - 06 60 69 60 43



Bois de chauffage & travaux forestier

BC CHAUFFAGE

 **0660696043**
Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Livraison dans un rayon de 15 km autour de Saint Gervais sur Roubion

Grille tarifaire et devis sur demande

Mairie de Bonlieu-sur-Roubion
Tél : 04 75 53 92 08
bonlieu.mairie@orange.fr
www.bonlieu-sur-roubion.fr

Si vous êtes un entrepreneur de la commune, pourquoi ne pas faire un petit clin d'œil au Bonlieu Info avec un flyer ?

ÉVÉNEMENTS DE MAI

Les rendez-vous à ne pas manquer à Bonlieu-sur-Roubion

Comité des Fêtes

Le bureau du Comité des Fêtes est composé comme suit :

- Présidente : Emmanuelle Chapelon
- Vice-président : Bruno Golliot
- Trésorière : Monique Pecot
- Secrétaire : Sabine Midol
- Responsable communication : Sandra Lacoste

Informations et communication

Afin de rester informé des actualités, événements et animations de la commune, les habitants sont invités à consulter régulièrement les supports suivants :

- Application PanneauPocket
- Page Facebook : Comité des Fêtes de Bonlieu-sur-Roubion

Ces canaux permettent de diffuser rapidement les informations relatives à la vie locale.



DATES CLÉS DE MAI 2026

Musique au Monastère -
8 mai à 18h

Vide-grenier & Pétanque -
Sam. 17 mai

Repas des voisins -
Jeu. 29 mai

Événements de Bonlieu-sur-Roubion

Le mois de mai s'annonce animé dans notre village, avec plusieurs rendez-vous placés sous le signe de la convivialité et du partage :

Vide-grenier : rendez-vous le 17 mai à partir de 8h pour chiner et faire de bonnes affaires. Buvette et restauration sur place !

Les inscriptions pour un stand sont encore possibles au **07 59 64 11 12**.

Concours de pétanque : toujours le 17 mai, avec une inscription directement sur place à 13h.

Repas des voisins : retrouvez-vous le 29 mai à 19h place Henri gamet, pour un moment chaleureux entre habitants, ambiance auberge espagnole (chacun apporte un plat).

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour partager ces instants festifs et renforcer les liens qui font la richesse de notre village.

ETAT CIVIL

Les événements de la vie dans notre commune



DÉCÈS

Nous avons la tristesse de vous faire part
du décès de :

- CHALAND Alain le 03/02/2026
- HERNANDEZ Françoise le 24/03/2026
- BLANC Yvan le 01/05/2026

Nous renouvelons nos sincères
condoléances à leur famille et à leur
proche.



NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Jules CAMELO, fils de CAMELO Romain
et LLORIA Priscille

Que sa vie soit remplie de joie et de
bonheur !



RAPPEL

Les déclarations de naissance, de mariage et de décès sont à effectuer
en mairie dans les délais légaux.
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat.

*Chaque événement de la vie mérite d'être célébré et partagé.
Faisons vivre ensemble notre belle commune.*

INFORMATIONS UTILES

- Maire : Allain DORLHIAC
- Adjoint : Marie-José GAUBERT
- Conseillers Municipaux : Alain MEYERS, Pascal OGIER, Olivier CASE, Monique PECOT, Sylvie ROUSTAND, Emmanuelle CHAPELON, Bertrand GROS

Si vous souhaitez consulter le maire et/ou ses adjoints, appelez le 04 75 53 92 08.

- Secrétaires de Mairie : Vanessa HUGUES et Lucie ROUX
- Employé Communal : Fabien LASCOMBE

- Jours et heures d'ouverture de la mairie :

Lundi de 9 h 00 à 11 h 30

Jeudi de 9 h 00 à 11 h 30

1er et 3ème samedi du mois de 9 h 00 à 11 h 30

- Mail : bonlieu.mairie@orange.fr
- Site : bonlieu-sur-roubion.fr
- Panneau-Pocket à télécharger gratuitement sur vos téléphones, pratique pour les alertes et infos.

- Services utiles :

Dépôt dossiers urbanisme en ligne :

<https://www.montelimar-agglo.fr/vie-quotidienne/Autorisations-d-urbanisme-DIA>

- Communauté d'Agglomération Montélimar Agglomération

Président : Julien CORNILLET

Maison des Services Publics

1 avenue St Martin

26200 MONTELIMAR

Tél. : 04 75 00 64 41

Fax : 04 75 00 06 31

- Mairie de St Gervais-sur-Roubion : Tél. : 04 75 53 82 22

- La Poste :

Du lundi au vendredi matin : 8 h 45 à 11 h 45

Mardi et jeudi : 13 h 30 à 16 h 00

Samedi : 8 h 45 à 11 h 30

- Au fil du Roubion : Site internet : <http://ber04.free.fr>

- Déchèterie intercommunale La Laupie : Tél. : 04 75 91 07 36

- Jours et heures d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h 00 à 11 h 45 et de 14 h 00 à 17 h 00

Heures d'été : 7 h 30 à 15 h 00

N'oubliez pas votre badge !

- Direction des solidarités :

13, avenue Maurice Faure BP 1132

26011 Valence cedex

Tél. : 04 75 79 70 00

Email : solidarites@ladrome.fr